

Reportage

16

Les Marocains du Canada décryptent les législatives

● Un sondage révèle les impressions de cette population vis-à-vis des élections du 25 novembre ● Même si les avis sont partagés, l'optimisme est au rendez-vous



PAR RAFIK IKRAM (MONTREAL)

«Il y aura certainement du changement mais les résultats pourront tarder à se manifester», tels sont les propos répétés par plusieurs Marocains résidant au Canada, notamment à la province de Québec où il y a la plus grande concentration de MRE. En effet, selon un sondage effectué auprès de plusieurs d'entre-eux, il va sans dire que l'avènement du PJD au pouvoir changera les données de l'équation politique au Maroc. Beaucoup attendent de voir dans quelle mesure ce parti accomplira ses promesses. Il convient néanmoins de souligner que l'optimisme est au rendez-vous. «Au moins, ce parti semble disposer de compétences réelles pour apporter du changement», assure Amine, professeur de droit à la ville de Québec. Il n'en demeure pas moins que l'histoire a démontré que les attentes ont toujours tendance à dépasser, et même de loin, les réalisations des partis au pouvoir. «Il suffit de se rappeler les années 90 quand le gouvernement d'El Youssef avait déçu l'électorat marocain en étant victime de ses propres erreurs. Pourtant, les promesses effectuées et les joueurs de l'équipe semblaient être à même d'apporter des changements structurels efficaces», ajoute ce professeur de droit.

En tout cas, tous s'accordent à dire que l'arrivée, en elle-même, du PJD au pouvoir constitue un changement en soi et que, les secousses ayant marqué dernièrement le monde arabe auront un effet bénéfique sur le volet politique au Maroc. Selon plusieurs sondés, le contexte a bien changé depuis les succès enregistrés par la vague du printemps arabe. «Les nouveaux décideurs seront plus surveillés par la population de plus en plus consciente de ses droits et libertés», affirment-ils. «Les nouveaux élus n'auront pas d'autres choix que d'œuvrer dans le bon sens», souligne Hakim, cadre bancaire à Montréal. «Ceci est d'autant plus important que le nouveau gouvernement aura plus de pouvoirs que ses prédécesseurs, ce qui amène les attentes des électeurs à un niveau supérieur», ajoute-t-il. Notons que la nouvelle Constitution prévoit que le chef du gouvernement sortira de la majorité électorale, contrairement aux anciens textes qui stipulaient que la nomination du Premier ministre faisait partie des prérogatives

royales. «Cette responsabilisation pourrait avoir pour effet de pousser le nouveau gouvernement à se dépasser, ce qui promet un avancement aussi minime soit-il», fait remarquer Leila, consultante. «C'est sûr qu'il y aurait une phase transitoire où des erreurs seraient commises mais il faudrait que des alternatives soient prévues pour éviter de grosses déceptions», ajoute-t-elle. «De toute manière, les promesses effectuées par la plupart des partis sont au-delà des moyens disponibles», poursuit-elle.

Programmes réalisables et réalistes

«Comment promettre une croissance économique alors que le monde risque de retomber en récession?», s'interroge pour sa part Hassan, docteur en économie. En effet, la plupart des Marocains au Canada se posent la question sur la faisabilité des programmes avancés par les partis, lesquels, selon eux, se multiplient inutilement en adoptant, de surcroît, des noms semblables. «Ils devraient proposer des plans qui soient réalisables et réalistes», propose Othmane, entrepreneur à Montréal. «Avec les derniers événements connus par le monde arabe, le citoyen marocain est passé à une autre étape. Il veut un gouvernement prêt à assumer une obligation de résultat et non de moyens», précise-t-il. Propos largement partagés par plusieurs Marocains résidant à la province francophone du pays et qui n'hésitent pas à afficher leur appréhension à l'égard de la nouvelle tendance politique. «Il n'en demeure pas

«Les nouveaux décideurs seront plus surveillés par la population de plus en plus consciente de ses droits et libertés».

moins que le changement doit impliquer plusieurs pièces du puzzle, à commencer par les bureaux dirigeants des partis», mentionnent-ils. «Ils ne pourront tout simplement pas suivre», assure Jallal, universitaire. «Le Maroc est dans la bonne direction mais les élus n'avancent pas à la même vitesse et pour cela, il suffit de voir la qualité des interventions de bon nombre de nos parlementaires», se désolent-ils. Néanmoins, il convient de noter que les partis affichent bien leur volonté d'aller au bout de leurs promesses. En effet, huit partis politiques marocains se sont unis pour créer une nouvelle structure politique sous le nom de «l'alliance de la démocratie». «Est-ce une stratégie pour impressionner les électeurs ou réellement pour créer une synergie pour augmenter leurs chances de répondre aux attentes?», s'interroge Nadia, infirmière. En revanche, elle souligne que tous les efforts déployés pour répondre aux attentes de l'électorat devraient être salués.

Incitatif pour retourner au pays

«Nous voulons que les partis soient plus précis dans leurs programmes respectifs», réclame Hicham, propriétaire d'un garage à Montréal. «Les plans proposés ne comportent jamais les stratégies qui seront adoptées pour les atteindre», ajoute-t-il. À cet effet, plusieurs Marocains interrogés déplorent le manque de précision et de transparence des programmes mis en avant par les différents partis. «Ils font des promesses mais, eux-mêmes ne savent pas comment ils pourront les honorer», disent aigrement plusieurs d'entre-eux. À la question de savoir si le nouveau gouvernement serait un incitatif pour rentrer au bercail, plusieurs n'écartent pas leur désir de s'épanouir dans leur pays d'origine si des changements réels sont mis en place. «Je serais bien heureux de capitaliser sur mon expérience nord-américaine pour apporter une plus-value à mon pays d'origine, mais encore faut-il que le contexte soit vraiment incitatif», s'accordent à dire quelques Marocains vivant à Montréal depuis quelques années.

En revanche, ceux ayant déjà fondé des familles ou encore ayant été au Canada depuis plus d'une décennie se contentent d'être heureux que leur pays d'origine s'embarque dans la vague du changement d'une manière efficace et civilisée. Un autre point qui revient en force : le budget dont disposera le nouveau gouvernement. Ainsi, un grand nombre se questionne sur l'ampleur de ce facteur, qui risque de freiner l'accomplissement des promesses des partis. «Si nous avons une idée plus claire de la composition du budget, les élus ne pourraient plus l'utiliser comme excuse pour couvrir leurs erreurs», affirme Abdel-Hak, courtier en assurances. Cet élément revient souvent dans les discussions avec les Marocains ayant été sondés. La responsabilité des citoyens dans le choix des élus est également mise en exergue. «Bon nombre de citoyens manquent à leur devoir et ne votent pas», s'indignent plusieurs interrogés. «Chacun se cache derrière l'excuse que sa voix à lui n'aura pas d'effets mais il oublie que sa voix conjuguée pourrait faire la différence», ajoutent-ils avec force. Mais là où le bât blesse, c'est dans le fait que les résidents marocains au Canada doivent, à l'instar de ceux résidant dans d'autres pays étrangers, voter par procuration. «De quoi rendre notre participation encore plus mineure et nous tenir aux rangs d'observateurs au lieu de celui de participants actifs», disent amèrement des Marocains sondés.

Vote par procuration jugé inapproprié

Les Marocains vivant au Canada, se sont vus, selon eux, écarter des élections du 25 novembre 2011. Ils devaient voter par procuration et non directement comme c'était le cas auparavant. À cet effet, plusieurs d'entre eux affirment ne pas avoir voté car ils jugent cette façon de faire «bien

réductrice» de leur droit de vote. Pourtant, l'article 17 de la loi fondamentale stipule que les Marocains résidant à l'étranger jouissent des mêmes droits de pleine citoyenneté, y compris d'être électeurs et éligibles. Or, la loi organique sur la chambre des représentants limite ce droit au

vote par procuration. Ainsi, même inscrits aux services consulaires, ils devraient mandater, par le biais d'une procuration, leurs proches au Maroc pour voter à leur place. Cette mesure introduite par l'article 69 du code électoral consiste à ce que chaque MRE désigne un

délégué qui procèdera au vote à sa place. Chaque délégué n'a le droit de voter que pour un seul électeur MRE. «C'est loin d'être un moyen pour nous encourager à participer de manière significative dans la vie politique de notre pays d'origine», se désolent l'un des sondés.